

Annexe

Feuille de route du Bureau exécutif

La nouvelle direction d'EELV élue à l'issue du congrès du 10 décembre 2022 doit pouvoir transmettre ces objectifs à l'ensemble de notre mouvement à travers une feuille de route collégiale, qui fixe les priorités et les chantiers du mandat à venir.

L'ensemble des chantiers identifiés dans le cadre de cette feuille de route vise à :

- élargir le mouvement de l'écologie politique ;
- construire les victoires culturelles et électorales ;
- créer les conditions d'une victoire de l'écologie politique en 2027.

Chantier n° 1 - Engager la refondation de notre mouvement pour nous ouvrir

Ce chantier est principalement issu de la motion thématique n°12. Cependant, d'autres éléments de la feuille de route contribuent à l'objectif de refondation et seront intégrés au calendrier.

Décembre 2022 - Janvier 2023 :

- Création du comité de pilotage des Etats généraux de l'écologie. Le comité de pilotage devra comprendre EELV dans toutes les sensibilités issues du Congrès et les Jeunes Écologistes, les représentants externes (ONG, syndicats...) et les partis du pôle écologistes ainsi que leurs organisations de jeunesse seront invités. Le BE devra proposer une méthode à valider en CF sur la manière dont les membres d'EELV seront impliqués dans le processus de Refondation (notamment, l'implication du CF et des territoires) sans que cela n'empêche le lancement du processus par le BE.
- Dans les sujets de la Refondation une attention particulière devra être portée sur la démocratie interne et notamment les modalités de décisions et votes, s'assurer que toutes les adhérentes et tous les adhérents puissent participer aux décisions du parti, sans discrimination de lieu de résidence, en proposant au débat une généralisation du vote en ligne. De même, sur les personnes éloignées de la politique (ruralités, quartiers populaires, jeunes...).

Fin janvier - début février (en fonction de la date du CF) :

- Événement de lancement des EGE
- Février-mai :
 - l'enquête populaire : démarche d'aller-vers le peuple de l'écologie ;
 - les auditions : les autres partis écologistes européens, les personnalités engagées pour la justice climatique et sociale.

Juin-Juillet :

- convention de lancement d'un nouveau mouvement Les écologistes avec un congrès extraordinaire ou référendum militant pour validation par EELV des propositions (le choix entre congrès et référendum sera fait pour trouver le mode de décision le plus adapté aux changements proposés par le processus) ;
- états généraux de la ruralité dans le courant de l'année 2023 ;

- collecte de doléances des militantes et militants des territoires ruraux afin que le parti s'approprie leurs enjeux ;
- invitation de tous les élus EELV à rencontrer les acteurs et actrices du monde rural.

MT22: Sortir de l'entre soi

Implique un changement du RI. Objectifs qui s'inscrivent dans le processus de refondation

- EELV s'engage à créer une mission auprès du BE "sortir de l'entre-soi" dotée de moyens humains et financiers avec pour objectifs :
 - un travail de recensement et d'état des lieux, éventuellement en lien avec une équipe universitaire, pour comprendre les trajectoires sociales des adhérent.e.s, élu.es et cadres ;
 - des ajustements dans la grille de reversement des élu.es afin de prendre en compte la diversité des situations personnelles (familles monoparentales, absence de revenus patrimoniaux) ;
 - des actions concrètes "d'aller vers" à destination des populations les moins favorisées et/ou les plus isolées, en particulier celles et ceux qui vivent dans des quartiers populaires et zones rurales.

Chantier n°2 - Former pour nous ouvrir

Un premier parcours de formation a été initié en 2022. Un bilan de cette expérience doit être partagé pour permettre de mettre en place des parcours de formations ouvertes aux militant·es mais aussi ouvertes à celles et ceux que l'on souhaite accompagner.

- Janvier :
 - Mise en place d'un comité de pilotage autour du/de la membre du BE qui sera chargé·e de la formation. L'équipe devra être composée de volontaires issus du Conseil fédéral, de membres ayant assisté au premier test du PRé si iels le souhaitent, des élu-es à la formation dans les BER, des élu-es à la formation du bureau des Jeunes Écologistes (motion 15) ;
 - Formation des membres du BE et du BCF à la communication non violente et à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (motion 11).
- Février :
 - Lancement du plan de formation de l'école de l'écologie qui doivent être un moyen au service de l'élargissement de notre mouvement.

MT15 - Pour une école militante de l'écologie politique

Immédiatement

- Faire le bilan du Parcours Responsables écolo (PRé), avec le Groupe de travail qui l'a organisé (responsable formation au BE EELV, membres volontaires de différentes motions et régions, responsable formation du BE des Jeunes

- Ecologistes), et avec la quinzaine de personnes qui, à son issue, se tiennent disponibles pour faire évoluer le PRé, participer à la mise en place des parcours de formation, et devenir “ambassadrices/ambassadeurs” dans les régions EELV ;
- Construction du cycle de 3 mois et 12 séances de l'école militante de l'écologie politique ;
 - Intégrer les demandes issues de la MT 22 “Sortons de l'entre-soi” :
 - un dispositif de formations à l'attention des adhérentes et adhérents pour lutter contre les mécanismes de ségrégation sociale au sein de notre mouvement (lutte contre les stéréotypes sociaux, etc) ;
 - un accompagnement spécifique adressé aux personnes transclasses ou issues de classes populaires, pour faciliter leur parcours militant : formations sur les codes politiques, aides financières pour faciliter le militantisme, etc.

D'ici 3 mois

- Création de panels d'intervenant-es paritaires par chaque thème pour la 1ère partie de socle de connaissances communes (cf. texte Motion 15) ;
- Création de panels d'intervenant-es paritaires pour la 2ème partie sur les techniques militantes (tractage et porte-à-porte, techniques de débat et de réponse à la presse, prises de parole en public), organisées dans chaque région ;
- Lancement des inscriptions aux premiers cycles de formation pour constituer les premières “promotions” ;
- Organisation logistique ;
- Formation de relais en région pour dispenser des formations sur-place (x testeurs du PRé x futurs premiers testeurs de l'école militante x appel à volontaires).

D'ici 1 an

- Diffusion des formations en région ;
- Lancement des inscriptions à la 2ème génération de cycles de formation.

Budget envisageable :

- *Rémunération intervenant·e·s : 200 euros/séance, 2400 euros par session.*
- *Participation militante (30 euros par session pour 80% des participant·e·s, gratuit pour 20%), 2400 euros. Base : 100 participant·e·s par session.*
- *Opération neutre pour le parti.*

MT8 L'écologie, pionnière de la santé mentale

- Formations sur les questions de santé mentale ;
- Formations sur la gestion des conflits humains.(CRPRC)

MT 9 Renforcer le dialogue social et prévoir les risques professionnels (sous réserves du respect des dispositions légales et réglementaires)

- Former systématiquement à l'encadrement des salarié·es et à la CNV tout·e élu·e et cadre du parti employeur·euse.

MT11 - Pour un parti qui se donne les moyens de ses valeurs éco-féministes

Immédiatement

- Désigner un·e référent·e sur l'égalité femmes-hommes au sein du BE chargé·e du suivi des formations, de la représentation et de l'organisation paritaire ;
- La formation, par une organisation externe, de 30 femmes volontaires ayant au moins un an d'adhésion qui s'engagent à délivrer au moins 3 formations par an pendant 2 ans sur les VSS et l'égalité. Ces formations seront destinées à tou·te·s les cadres du parti (groupes locaux, bureaux régionaux, Conseil Fédéral, bureau exécutif) (en cours) ;
- Intégrer dans les plans de formation des temps sur le rôle des hommes comme alliés et une déconstruction des modèles virilistes. (Motion 15, GT dans la Commission Féminisme en cours).

D'ici 3 mois

- La formation grâce à un budget dédié, pour les femmes qui souhaitent se porter candidates à des élections internes et externes ;
- Intégrer dans les plans de formation des temps sur la prévention du burn-out militant qui, à tous les niveaux, touche particulièrement les femmes. (Motion 15, Motion 8).

D'ici 1 an et avant le lancement de campagne des européennes pour que cela s'insère dans la plateforme programmatique et la désignation des candidat-es :

- Intégrer un module de formation par un organisme extérieur dans le parcours des candidat·es désigné·es par EELV pour une élection externe. Un paragraphe les engageant contre les VSS, les discriminations, le harcèlement moral et sexuel sera intégré à la charte signée par les nouveaux·lles élu·es.

MT19: Écrire l'avenir de l'écologie depuis les territoires

En articulation avec les régions, le BE s'engage à :

- Former les militant·e·s aux méthodes de l'éducation populaire ;
- "Master Class" des municipales.

MT20 - Cultivons le plaisir de militer

- Accueil et formation pour se sentir bien sur le terrain. Formation aux fondamentaux de l'écologie, au fonctionnement de notre parti et aux techniques de militantisme. Formation des cadres du parti.

Chantier n°3 - Renforcer notre doctrine, enrichir notre projet de société

Bien-vivre à Vivant, en 5 ans, nous avons enrichi notre projet de société mais nous n'avons pas réussi à convaincre. De plus, nous avons perdu le lien avec la société civile qui contribue à enrichir nos propositions. Ce chantier vise à traduire une double ambition : préparer les programmes électoraux et renforcer notre doctrine pour qu'elle soit à la mesure des enjeux du siècle.

Janvier-février :

- Début des auditions, qui s'intègrent dans le cadre de la refondation, publiques d'intellectuel·les, chercheurs·euses pilotées par le Conseil programmatique, les commissions et sous la responsabilité du·de la délégué·e au projet ;
- Renforcement doctrinal : groupe de travail dédié avec la FEP + Conseil programmatique + Commissions thématiques + la FEVE + Monde intellectuel ;
- Des formations doivent aussi pouvoir parler à l'externe, être un moyen d'élargissement ;
- Le BE s'engage à proposer au prochain CF la création d'une Commission de lutte contre l'extrême droite qui comprenne le rôle d'une cellule de veille sur l'extrême droite, propose des méthodes de riposte rapide, mène un travail de renforcement doctrinal et des campagnes au long court, accompagne nos militant·es dans les territoires.

Février :

- Lancement du travail programmatique concernant l'Europe ;

Mars :

- Adapter notre discours pour parler à toutes et tous et se donner les moyens pour mieux communiquer, soutenir et outiller les GL à cette fin ;
- Organisation de conventions thématiques avec consultation de tous·tes les adhérent·es pour choisir nos priorités politiques.

MT16 - Décroissance et démocratie

Budget modéré

- immédiatement : revendiquer la rupture avec le modèle productiviste et sa "réincarnation la croissance verte". Prôner une décroissance équitable ;
- 3 mois : discussion avec les corps sociaux pour élaborer une convergence des luttes ;
- 1 an : mise en place de campagnes de mobilisation contre la déconstruction des services publics, mise en valeur des actions des élus écologistes en lien avec la décroissance et la démocratie.

MT19: Écrire l'avenir de l'écologie depuis les territoires

En articulation avec les régions, le BE s'engage à :

- Soutenir par les moyens du parti les coordination des élu·es : des coordinations horizontales, par échelon, et une coordination verticale entre représentants de chaque niveau et les instances nationales ;
- Créer un observatoire de l'écologie des territoires pour documenter les progressions locales et consolider le projet du parti ;
- Mettre nos moyens au service de la structuration de dynamiques militantes locales ;
- Apporter clairement un soutien aux listes se revendiquant de l'écologie et / ou du municipalisme, là où nous ne sommes pas présents.

MT23 - Numérique

- Groupe de travail pour établir un état des lieux de la pénétration de ces technologies et de leurs impacts, de leurs buts affichés et de leurs effets

réels, en particulier dans des domaines comme le travail, l'éducation, la santé et la démocratie ;

- Fournir régulièrement des rapports, prendre en compte l'actualité (ex : plan de sobriété énergétique du 06.10.22) et organiser des débats sur la place du numérique dans une société écologiste.

Chantier n° 4 - Partager et diffuser la parole écologiste pour gagner des victoires culturelles

- Communication externe

Les volontés collectives s'adapteront à la réalité du débat public et seront capables de modifier l'agenda en fonction des opportunités et des réalités du débat public et des luttes écologistes et sociales.

- créer les conditions de la réactivité aux débats publics et que quelqu'un en soit responsable au BE. -> Créer les moyens de la riposte, notamment face à l'extrême droite ;
- Besoin d'une boucle de transmission des informations pour riposter aux polémiques qui nous touchent tous. Transmettre plus l'info, dépêche AFP, ce qui permet d'accélérer les ripostes. Donner les moyens à nos émetteurs de défendre nos positions. Créer un endroit spécifique pour le faire ?
- Cellule de veille contre l'extrême droite qui observe les modalités de progression l'extrême droite dans l'opinion publique et définit des stratégies de riposte adaptée ;
- Cellule collective de veille pour anticiper les besoins de communication, pas un CP mais une capacité à impacter. Anticiper collectivement. Interpellation du gouvernement par nos parlementaires, nécessité d'énoncer et diffuser le point de vue du parti sur les revendications sociales et écolo qui émergent dans la société ;
- Focus veille sur les sujets européens ;
- Focus quartiers populaires, ruralité, périphéries ;
- Renforcer le lien luttes locales et déploiement capacité nationale ;
- Focus EACOP ;
- Focus Jeunesses ;
- Créer un réseau de communication d'échange...

- Décembre 2022 : campagne de collecte à destination des 11 000 adhérents et 80 000 donateurs qui ont contribué en 2022 ;
- Retraite ;
- Janvier / février : Campagne de communication et de terrain sur l'énergie et le nucléaire (hausse des prix de l'électricité, nucléaire en panne, PJJ nouveaux EPR) ;
- Février / mars : campagne d'adhésion sur la refondation et les EGE, à décliner en fonction du public cible ;
- Juin 2023 : valorisation nationale de la mi-mandat des villes écologistes. (Journée des maires écolos en mars).

- **Fonctionnement général et communication interne**

Volonté générale d'améliorer la communication des instances à l'ensemble des adhérents et de partager la décision par des votes des militants sur des orientations proposées par BE ou CF.

- Lancement d'un zoom semestriel BE/adhérent.e.s avec un débouché politique ;
- Réunion 2 fois par an de coordination des SR +Be + BCF ;
- Ouverture et élargissement du mouvement :
 - 1 campagne sur actu (+pétition...) tous les mois ;
 - 1 campagne d'adhésion tous les 3 mois ;
- Un conseil politique mensuel dont la composition s'interroge pour représenter tous les territoires et toutes nos options politiques ;
- Quel forum pour parler politique plus largement avec nos alliés naturels ?
- Relai des luttes locales : donner les moyens financiers et techniques aux groupes locaux de communiquer sur leurs actions et luttes locales.

MT8 L'écologie, pionnière de la santé mentale

- Création d'un groupe de travail Santé mentale, au sein de la commission santé ;
- Création d'un espace de médiation des conflits internes.

MT 9 Renforcer le dialogue social et prévoir les risques professionnels (sous réserves du respect des dispositions légales et réglementaires)

- Créer une instance permanente de dialogue social entre les employeurs·euses et salarié·es de l'écologie politique ;
- Désigner une personne chargée du dialogue social parmi les membres du bureau exécutif et une parmi les membres de la conférence des régions ;
- Étudier les possibilités juridiques de financement direct ou indirect des associations représentatives des employés.

MT 17 : Pour joindre la parole aux actes, végétalisons largement l'alimentations lors des événements écologistes internes comme externes

- Continuer, grâce à ses élu·es et ses militant·es, à développer l'alimentation végétale durable dans les cantines scolaires et dans tous les autres établissements publics et administrations ;
- Organiser la végétalisation des réceptions officielles organisées dans des collectivités où EELV peut obtenir une majorité, avec la mise en place du repas au moins végétarien par défaut ;
- Systématiser l'achat d'aliments et boissons bio, pour accorder nos pratiques et nos programmes ;
- Renouer avec la tradition de proposer uniquement des repas végétariens et végétaliens lors de ses journées d'été, moment phare de visibilité externe et de sensibilisation de nos militant·es, sympathisant·es et partenaires ;
- Organiser une information dans toutes les régions et les groupes locaux sur les impacts de la consommation de viande et l'importance de s'appliquer nos programmes à nous-mêmes en végétalisant nos réunions internes et externes ;

- Suggérer à nos partenaires du mouvement écologiste (CEDIS, FEVE, Jeunes écologistes, FEP...) qui n'auraient pas encore végétalisé largement leurs repas de suivre cette dynamique.

MT18 : Parents et Militant.e.s

- Création d'un groupe de travail « parents militant.es » ;
- Mise en place d'un congé parental militant ;
- Mise en place d'accueil d'enfants solidaires et militants dans les groupes locaux ;
- Étude d'une possible aide financière partielle aux frais de garde lors de rencontres régionales ou départementales, de journées de formation et des JDE ;
- Accueil d'enfants de militant.es lors des JDE ;
- Mise en place d'une démarche participative à destination des enfants lors des JDE ;
- Mise en place de plusieurs ateliers de travail sur les politiques publiques de l'enfance aux JDE ;
- Création d'un guide du/de la parent militant.e.

MT20 - Cultivons le plaisir de militer

- Accueil et formation pour se sentir bien sur le terrain. Formation aux fondamentaux de l'écologie, au fonctionnement de notre parti et aux techniques de militantisme. Formation des cadres du parti : systématiser la rencontre du RGL avec les nouvelles et nouveaux dès leur adhésion. Organisation de réunions efficaces, communication non-violente, intégrer la question des discriminations ;
- Renforcer notre communication pour mieux se connaître et se faire connaître : mettre à disposition des outils ; organiser un grand travail de formation sur ces outils ; face aux attaques, structurer les dispositifs de riposte pour faire bloc et apporter nos réponses de façon audible et crédible ;
- Accompagner la mobilisation dans les groupes locaux. Veiller à l'épanouissement des militant.e.s.

Chantier n°5 - Préparer les victoires électorales dans l'ensemble des territoires

- Préparation à une éventuelle dissolution : être prêt en lien avec les collègues de la NUPES, appui aux candidat.es dans les circonscriptions perdues, stratégie nationale de valorisation du travail du groupe...
- Préparation des élections sénatoriales de sept 23 : ouverture des comptes en mars. Stratégies d'accords : confiance dans les régions ;
- Préparation des élections européennes :
 - février lancement du chantier programmatique ;

- JDE plateforme programmatique ;
- désignation liste avant l'été ;
- Novembre : ouverture des comptes de campagne.

- Premier trimestre 2023 : cartographie des villes gagnables ;
- Premier trimestre 2023 : définition et mise en oeuvre d'une stratégie municipale pour les communes rurales (prévue dans la motion thématiques ruralités), les villes populaires ou de la grande périphérie (territoires urbains) ;

- Juin 2023 : valorisation nationale de la mi-mandat des villes écologistes. (Journée des maires écolos en mars) + pour les élu-es dans des villes non écologistes, mise en réseau, intelligence collective po/ retours d'expertises, mutualisation des voeux proposés par les élu-es écologistes, iels font vivre l'écologie politique. Élections 2027 : comment organiser un travail de fond pour préparer cette élection particulièrement spécifique. Calendrier.

Chantier n°6 - Un parti inclusif et bienveillant

MT1 : Pour un éveil antiraciste

- Immédiatement : Création d'une commission thématique dédiée à l'antiracisme, intégrant notamment la notion de racisme systémique, la question de la représentativité du parti, de la visibilité des personnes racisées et qui travaille étroitement avec la cellule de veille et riposte à l'extrême droite ;
- Immédiatement : se rapprocher des acteurs et des actrices de terrain antiracistes ;
- 3 mois : création d'une commission thématique antiraciste en lien avec les autres commissions et qui propose une stratégie d'identification et de promotion des personnes racisées proches et au sein de notre mouvement pour porter la parole des écologistes ;
- 1 an : mise en place d'une campagne de sensibilisation et de formations, mise en place d'initiatives (mobilisation, texte....).

MT3 : Faire de EELV un parti anti-validiste

Immédiatement :

- Créer un groupe de travail interne sur la diversité au sein d'EELV, intégrant pleinement la situation des personnes handicapées ;
- Désigner un.e référent.e handicap au sein du BE ;
- Accompagner les Bureaux Exécutifs Régionaux par le BE pour organiser au moins une formation obligatoire sur ce sujet et à chaque renouvellement de ces instances ;
- Prévoir un budget dédié à l'accessibilité des réunions en distanciel ou webinaires (logiciel de transcription audio en texte), en présentiel (LSF, accessibilité PMR...) et notamment lors des temps forts de démocratie interne (congrès, JDE, assemblées locales...).

Avant mars :

- Organiser, en échangeant avec des personnes concernées, une meilleure inclusivité des journées d'été des écologistes ;
- Considérer comme prioritaire la mise en accessibilité pour les PMR de tous nos locaux et engager les travaux nécessaires y compris dans les locaux de campagne électorales ;

- Pour chaque événement, choisir des lieux accessibles et indiquer sur les supports de communication s'il est accessible ou non, avec les logos officiels référencés pour chaque type de handicap ;
- Développer des actions concrètes dédiées à l'accompagnement des personnes en situation de handicap qui souhaitent se porter candidates à des élections internes et externes ;
- Élaborer un guide des bonnes pratiques militantes pour améliorer l'inclusivité de nos réunions et événements, qui pourrait permettre une meilleure participation des personnes en situation de handicap, des femmes, des parents, etc. ;
- Mettre en accessibilité les sites internet d'EELV.

MT10 Instance élues diversité

Un groupe de travail sera mis en place par le bureau exécutif dès le premier mois de la mandature, avec mission, au plus tard en 12 mois, de :

- Proposer les règles statutaires et réglementaires pour aboutir à l'objectif de se doter d'instances internes et d'envoyer dans les assemblées des élu.e.s aussi divers.es. que l'est la société ;
- S'inspirer des pratiques militantes des partis écologistes européens pour faire émerger les compétences et accéder aux postes de responsabilité des personnes issues des diversités de la société ;
- Associer la future commission antiracisme à ce travail.

Ce groupe de travail sera composé de membres du Conseil fédéral, de personnes tirées au sort parmi des volontaires issu.e.s des régions et de représentant.e.s des commissions concernées, par exemple « agriculture et ruralité », « féminisme », « handicap », « LGBT », « quartiers populaires » ...

MT11 - Pour un parti qui se donne les moyens de ses valeurs éco-féministes

Immédiatement

- Désigner un·e référent·e sur l'égalité femmes-hommes au sein du BE chargé·e du suivi des formations, de la représentation et de l'organisation paritaire ;
- Adopter des netiquettes pour tous les groupes de discussion et listes mails, pour permettre la modération de la communication en interne et la sanction des propos inappropriés et faire en sorte que les représentant·es d'EELV n'usent pas de vocabulaire sexiste, masculiniste, et ne dévalorisent pas les combats féministes ;
- Veiller à ce que la parité dans toutes les instances ainsi que les co-secrétariats paritaires soient bien appliqués, la parité s'entendant comme au moins 50% de femmes ;
- Soutenir le bon fonctionnement de la cellule interne d'enquête et de sanction contre le harcèlement et les VSS avec des moyens pour la formation, le conseil juridique et l'externalisation si nécessaire ;
- La parole doit être au minimum alternée femme-homme dans les réunions et les événements ;
- Un soutien des militant·es de notre parti face aux attaques masculinistes et au cyber-harcèlement doit être organisé.

D'ici 3 mois

- La formation grâce à un budget dédié, pour les femmes qui souhaitent se porter candidates à des élections internes et externes ;
- Prôner des habitudes militantes compatibles avec les contraintes familiales et économiques avec des réunions aux horaires ciblés et respectés pour lutter contre le présentisme. (Motion 18) ;
- Organiser un système de garde d'enfants lors des réunions des instances.
- Organisation de temps d'échanges en mixité choisie.

D'ici 1 an et avant le lancement de campagne des européennes pour que cela s'insère dans la plateforme programmatique et la désignation des candidat-es :

- Mettra en place une analyse de chaque proposition programmatique à l'aune de l'égalité femmes-hommes avec la contribution et l'avis systématique de la commission féminisme sur les motions thématiques examinées au Conseil fédéral, le conseil programmatique et les programmes électoraux ;
- S'inspirera des innovations progressistes internationales pour chaque proposition programmatique visant l'égalité femmes-hommes.

D'ici 1 an

- Un accompagnement des Bureaux Exécutifs Régionaux par le BE pour organiser au moins une formation annuelle sur ce sujet et à chaque renouvellement de ces instances. Mise en place d'une charte signée par les personnes prenant des responsabilités internes (dès les congrès régionaux et départementaux qui viennent) ;
- Lors des grands événements d'EELV comme les JDE encourager la prévention des VSS avec une communication dédiée et un service de prévention avec des référent-es.

MT 13 : Ecologie populaire

Cette motion ponctuelle a pour objectif que les modalités de désignation des candidat.es aux élections externes et internes garantissent une juste représentation des classes populaires et d'assurer la représentation des intérêts des classes populaires : en veillant à ce que notre vision programmatique réponde aux enjeux de ces classes, mais aussi par l'empouvoirement qui consiste à mettre à disposition nos connaissances, nos outils, nos ressources au service de leur engagement et de leur récit.

Cette mission implique des moyens pour répondre aux problématiques qui préoccupent ces territoires.

- Immédiatement : création d'une délégation dédiée à l'écologie populaire au BE ;
- 3 mois: mise en place d'une stratégie de communication et de mobilisation en lien avec les territoires, les associations, la société civile ;
- 1 an: vision programmatique qui répond aux enjeux des classes et mise en place d'outils, de ressources.

MT21 - Le temps est à un nouveau souffle : faisons grandir ensemble la jeunesse écologiste

Immédiatement (modifications statutaires et réglementaires requises)

- Le bureau exécutif des Jeunes Écologistes pourra déposer des textes et motions dans le cadre du Conseil Fédéral ;
- Modification de l'article II-3-10-1 MODALITES DE DEPOT DES TEXTES ET MOTIONS du Règlement Intérieur : Sont habilité·e·s à déposer des textes à l'examen du Conseil fédéral : les membres du Conseil fédéral, les Commissions thématiques nationales, le bureau du Conseil programmatique, les Conseils politiques régionaux, les Congrès régionaux, le Bureau exécutif, l'Observatoire de la parité et des pratiques, *le bureau exécutif des Jeunes Écologistes*. [...]
- Les co-secrétaires fédéraux des Jeunes Écologistes seront associés aux travaux du Bureau Exécutif d'EELV. Iels n'auront pas de droit de vote mais pourront être invité·e·s à prendre la parole sur les points à l'ordre du jour ;
- Modification de l'article II-7-7 Publicité des débats du Règlement Intérieur : Les membres du Conseil fédéral ou des instances de régulation *et les co-secrétaires fédéraux des Jeunes Écologistes peuvent* assister aux délibérations du Bureau exécutif. [...]
- En adhérant à EELV, un.e jeune écologiste obtient un transfert de ses années d'adhésion aux Jeunes Écologistes vers le parti ;
- Ajout d'un alinéa à l'article II-1-2 Adhésion du Règlement Intérieur : *Lorsqu'un·e membre des Jeunes Écologistes, à jour de cotisation, adhère à EELV, iel conserve son ancienneté acquise chez les Jeunes Écologistes. Dès lors, ces adhérent·e·s jouissent des mêmes droits que s'ils étaient membres d'EELV ;*
- Pour garantir améliorer nos processus, la cellule d'enquête et de sanction sur les violences sexuelles et sexistes est en lien avec la cellule d'enquête des Jeunes Écologistes. Cette dernière pourra bénéficier de conseils méthodologiques et de formations ;
- Ajout d'un alinéa à l'article V-6-2 Fonctionnement de la cellule du Règlement Intérieur : [...] *La Cellule est en lien avec la cellule d'enquête des Jeunes Écologistes. Lorsque l'enquête d'une des deux cellules concerne une personne mise en cause ayant la double adhésion, cette cellule prévient l'autre cellule. Le contenu des enquêtes ne pourra néanmoins pas être échangé sans l'accord des personnes ayant signalé ;*
- La dotation annuelle allouée par EELV à la fédération des JE sera augmentée.

D'ici 3 mois

- EELV se fixe comme objectif de porter la dotation annuelle à un montant équivalent à 2% du budget du parti et d'au minimum 25 000€. Une convention de financement sera signée chaque année, en fonction des objectifs des Jeunes Écologistes et des moyens d'EELV. La dotation sera utilisée pour :
 - Embaucher un·e salarié·e à mi-temps. Le coût de l'embauche est compris dans la dotation annuelle d'EELV. Aucun membre des instances des Jeunes Écologistes ne peut prétendre à ce poste ;
 - Les dépenses de fonctionnement de la fédération des Jeunes Écologistes (frais bancaires, assurances, site internet, gestion des adhésions...).
- Les coordinateurs des groupes locaux des Jeunes Écologistes sont membres de droit du Conseil Politique Régional de leur région pour présenter l'activité des Jeunes Écologistes et être informé·e·s de l'actualité d'EELV sur leur territoire.

D'ici 1 an et avant les JDE

- Les régions EELV accompagnent le développement des groupes locaux des Jeunes Écologistes, à travers un soutien logistique et financier.

Il convient de noter que Les Jeunes Ecologistes entament un processus de renouvellement de leurs statuts et règlement intérieur dans les mêmes temporalités qu'EELV, les Etats généraux de l'écologie pour la refondation. Dans le courant de l'année les JE adapteront leur organisation pour faciliter l'organisation administrative et logistique des soutiens aux échelles régionales.

D'ici 1 an

- Financer les projets de la fédération (campagnes, formations, événements, prise en charge des déplacements des adhérent·e·s lors des événements fédéraux par souci de solidarité...).

Mise en oeuvre des motions thématiques

Point au CF sur le suivi de la mise en oeuvre des motions thématiques adoptées le 26 novembre

- 1 - Pour un réveil éco-antiraciste
- 2 - Donner toutes les places aux ruralités
- 3 - Faire de EELV un parti anti-validiste
- 4 - Oser le fédéralisme
- 8 - L'écologie, pionnière de la santé mentale
- 9 - Renforcer le dialogue social et prévoir les risques professionnels
- 10 - Instance élues diversité
- 11 - Pour un parti qui se donne les moyens de ses valeurs éco-féministes

- 13 - Ecologie populaire
- 15 - Pour une école militante de l'écologie politique
- 16 - Décroissance et démocratie
- 17 - Pour joindre la parole aux actes, végétalisons largement l'alimentations lors des événements écologistes internes comme externes
- 18 - Parents et militant·es
- 19 - Écrire l'avenir de l'écologie depuis les territoires
- 20 - Cultivons le plaisir de militer
- 21 - Le temps est à un nouveau souffle : faisons grandir ensemble la jeunesse écologiste
- 22 - Sortir de l'entre soi
- 23 - La place du numérique